

EGALITE PROFESIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

UNICANCER dispose d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Ce plan s'engage à garantir à tous les salariés d'UNICANCER une équité de traitement dans l'entreprise.

Ce plan d'actions se décline en 5 axes :

- **Embauche :**

Favoriser la prise de conscience, par les personnes chargées du recrutement (DRH et managers) des stéréotypes Hommes / Femmes.

- **Promotion professionnelle :**

Favoriser une meilleure communication autour des possibilités de promotion ouvertes à Unicancer.

- **Condition de travail :**

S'assurer que l'organisation du travail prenne en compte la thématique de l'égalité professionnelle et de la mixité.

- **Rémunération effective /**

Neutraliser ou réduire l'impact de la parentalité sur la rémunération des salariés.

- **Articulation entre activité professionnelle et vie professionnelle**

Permettre une meilleure anticipation de la gestion des compétences dans le cadre des congés familiaux.

Par ailleurs UNICANCER remplit son obligation légale au niveau de l'index égalité Homme / Femme avec un score de 94 / 100 :

- Indicateur écart de rémunération : 39 / 40
- Indicateur écart de taux d'augmentation : 35 / 35
- Indicateur retour de congé maternité : 15 / 15
- Indicateur hautes rémunérations : 5 / 10